

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 1 décembre 2022

DATE D’AFFICHAGE : 1 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice :	33
Présents :	23
Votants :	29

L’an deux mille vingt-deux, le sept décembre, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le premier décembre deux mille vingt-deux, s’est réuni en salle du Conseil à 20h30, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme ARENOU, M. LONGEAULT, Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Mme BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints, Mme CHERGUI, M. DUBOIS, Mme CHARLOT, M. GOURVENEK, Mme BOUKANDOURA, M. LIAOUI, M. BRENOT, M. AZIMI, Mme RAKOTOMALALA, M. HILALI, M. GAYDOUK, Mme. DUBOIS, M. FARIGOULE, M. ODIRA, Mme. AZDAD, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

Mme BATHILY	(procuration à Mme ABLOUH)
Mme CHATELAIN	(procuration à M. LONGEAULT)
M. MARCIN	(procuration à M. GAILLARD)
M. FOURE	(procuration à M. DUBOIS)
Mme KHARJA	(procuration à M. ODIRA)
Mme SIRAS	(procuration à M. FARIGOULE)

Absents excusés :

Mme BIGLIONE, M. ALIM, M. CAMARA, Mme. LARABI.

DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET COMMUNAL 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

VU la loi d’orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l’Administration Territoriale de la République,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le plan comptable M14,

VU le budget primitif 2022 adopté par délibération du Conseil municipal du 6 avril 2022,

VU la décision modificative N°1 du budget communal 2022 adoptée par délibération du Conseil municipal du 1^{er} juin 2022,

VU la décision modificative N°2 du budget communal 2022 adoptée par délibération du Conseil municipal du 21 septembre 2022,

CONSIDERANT qu’il y a lieu de procéder à des modifications budgétaires,

ENTENDU l’exposé de Monsieur Yassine BOUCHELLA, Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux marchés publics,

Après avoir délibéré, à l’unanimité,

DECIDE :

Accusé de réception en préfecture
078-217801380-20221214-2022DEL96-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2022

Article 1 : d'adopter la décision modificative n°3 qui s'établit en dépenses et en recettes, conformément à la maquette budgétaire jointe en annexe, comme suit :

INVESTISSEMENT :

Recettes Investissement	BP 2022 + DM	DM N°3	BUDGET 2022
13 - Subventions d'investissement	9 215 103,51 €		9 215 103,51 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 610 000,00 €	1 000 000,00 €	3 610 000,00 €
Total des recettes d'équipement	11 825 103,51 €	1 000 000,00 €	12 825 103,51 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 529 787,84 €		3 529 787,84 €
165 - Dépôts et cautionnement reçus			
27 - Autres immobilisations financières	2 916,69 €		2 916,69 €
024 - Produits des cessions	0,00 €	8 600,00 €	8 600,00 €
4582 - Opération pour compte de tiers	120 000,00 €		120 000,00 €
Total des recettes réelles	3 652 704,53 €	8 600,00 €	3 661 304,53 €
041 - Transfert entre section	273 285,47 €	129 600,00 €	402 885,47 €
021 - Virement à la section d'investissement	2 557 147,43 €		2 557 147,43 €
Total des recettes d'ordre	2 830 432,90 €	129 600,00 €	2 960 032,90 €
R001 - Reprise anticipée du résultat			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	18 308 240,94 €	1 138 200,00 €	19 446 440,94 €

Dépenses Investissement	BP 2022 + DM	DM N°3	BUDGET 2022
20 - Immobilisations incorporelles	77 032,00 €		77 032,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	137 147,43 €		137 147,43 €
21 - Immobilisations corporelles	4 182 602,93 €	-1 100,00 €	4 181 502,93 €
23 - Immobilisation en cours	9 222 126,95 €	1 000 000,00 €	10 222 126,95 €
Total des dépenses d'équipement	13 618 909,31 €	998 900,00 €	14 617 809,31 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00 €		13 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	607 237,95 €		607 237,95 €
26 - Participations et créances	0,00 €	9 700,00 €	9 700,00 €
27 - Autres immobilisations financières	50 000,00 €		50 000,00 €
020 - Dépenses imprévues			
4581 - Opération pour compte de tiers	120 000,00 €		120 000,00 €
Total des dépenses réelles	790 237,95 €	9 700,00 €	799 937,95 €
040 - Transfert entre section	6 267,59 €		6 267,59 €
041 - Opération patrimoniales		129 600,00 €	129 600,00 €
Total des dépenses d'ordre	6 267,59 €	129 600,00 €	135 867,59 €
D001 - Déficit de fonctionnement reporté	3 892 826,09 €		3 892 826,09 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18 308 240,94 €	1 138 200,00 €	19 446 440,94 €

FONCTIONNEMENT :

Recettes Fonctionnement	BP 2022 + DM	DM N°3	BUDGET 2022
013 - Atténuation de charges	350 000,00 €		350 000,00 €
70 - Produits des services	400 184,00 €		400 184,00 €
73 - Impôts et taxes	7 239 875,43 €		7 239 875,43 €
74 - Dotations et participations	8 031 795,38 €		8 031 795,38 €
75 - Autres produits de gestion courante	136 880,36 €		136 880,36 €
Total des produits de gestion courante	16 158 735,17 €	0,00 €	16 158 735,17 €
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels	20 000,00 €		20 000,00 €
78 - Reprises provisions semi-budgétaires			
Total des recettes financières	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
042 - Transfert entre sections	6 267,59 €		6 267,59 €
043 - Opération à l'intérieur de la section			
Total des recettes d'ordre	6 267,59 €	0,00 €	6 267,59 €
R002 - Reprise anticipée du résultat	2 752 452,07 €		2 752 452,07 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 937 454,83 €	0,00 €	18 937 454,83 €

Dépenses Fonctionnement	BP 2022 + DM	DM N°3	BUDGET 2022
011 - Charges à caractère général	4 805 448,79 €	266 367,00 €	5 071 815,79 €
012 - Charges de personnel	9 270 139,00 €	93 000,00 €	9 363 139,00 €
014 - Atténuation de produits	30 000,00 €		30 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 487 492,52 €		1 487 492,52 €
Total des dépenses de gestion courante	15 593 080,31 €	359 367,00 €	15 952 447,31 €
66 - Charges financières	81 320,62 €		81 320,62 €
67 - Charges exceptionnelles	62 000,00 €		62 000,00 €
68 - Dotation provisions semi-budgétaires	11 254,00 €		11 254,00 €
022 - Dépenses imprévues	359 367,00 €	-359 367,00 €	0,00 €
Total des dépenses financières	513 941,62 €	-359 367,00 €	154 574,62 €
042 - Transfert entre sections	273 285,47 €		273 285,47 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 557 147,43 €		2 557 147,43 €
Total des dépenses d'ordre	2 830 432,90 €	0,00 €	2 830 432,90 €
D002 - Déficit de fonctionnement reporté			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 937 454,83 €	0,00 €	18 937 454,83 €

Chanteloup-les-Vignes, le quatorze décembre deux mille vingt-deux.



Le Maire

Catherine ARENOU

Délibération certifiée exécutoire de par :
 - l'affichage le :
 - la transmission à la Sous-Préfecture
 le :

Accusé de réception en préfecture
 078-217801380-20221214-2022DEL96-DE
 Date de réception préfecture : 19/12/2022